

Communiqué de presse

CP/SG/17/JT/11

Paris, le 4 mai 2011

Liberté de la presse : le Secrétaire général de la Francophonie réaffirme le rôle central des médias dans les mutations actuelles du monde

« *Les mouvements démocratiques actuels qui traversent l'hémisphère Sud de notre planète devraient nous conduire à nous interroger encore plus sur le rôle des journalistes dans les démocraties contemporaines et sur la portée réelle des nouveaux médias et réseaux sociaux* » a déclaré Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, hier, le 3 mai 2011, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse. Il a souhaité exprimer une pensée particulière pour ces journalistes, qui, partout dans le monde et particulièrement lors du « printemps arabe », ont contribué, parfois au péril de leur vie, à accélérer la démocratisation de leurs sociétés.

Tout en insistant sur l'absolue nécessité, pour ces nouveaux systèmes de transmission de l'information, du long apprentissage des règles éthiques et déontologiques du journalisme, le Secrétaire général a annoncé que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) va tenir, en partenariat avec le Conseil de l'Europe un Colloque sur « *La liberté d'expression à l'épreuve des évolutions démocratiques dans les pays d'Europe centrale et orientale* » à Sofia (Bulgarie), les lundi 30 et mardi 31 mai 2011. Durant cette manifestation, le rôle actuel des médias dans les pays arabes sera analysé sous l'éclairage des changements politiques qui se sont produits il y a plus de deux décennies dans les pays d'Europe de l'Est. De nombreux représentants des médias des pays francophones du monde arabe participeront à cet événement.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) accorde une place particulière à l'appropriation, par les populations francophones, des technologies de l'Information et de la Communication. Lors du dernier Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Montreux (Suisse), en octobre 2010, les Chefs d'États et de Gouvernements de la Francophonie, ont, dans une déclaration unanime, « *réaffirmé leur volonté de faciliter, par les pays francophones du Sud, l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) afin de les aider à mieux intégrer l'économie numérique mondiale* ».

Pour rappel, l'OIF a toujours accordé une attention particulière à la liberté des journalistes, clairement exprimée dans l'article 18 de la Déclaration de Bamako de novembre 2000 qui appelle les États et gouvernements à « *veiller au respect effectif de la liberté de la presse et assurer l'accès équitable des différentes forces politiques aux médias publics et privés, écrits et audiovisuels, selon un mode de régulation conforme aux principes démocratiques* ». Dans ce domaine prioritaire de son action, l'OIF multiplie ses interventions en appui aux médias et aux institutions de régulation de ses États et Gouvernements membres dans le cadre de son programme consacré aux « Pluralisme des médias et à la liberté de la presse ».

L'OIF compte 56 États et gouvernements membres, et 19 pays observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

CONTACTS

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général
julie.tilman@francophonie.org + 33.1.44.11.12.68